

## **Contre le trafic illicite de biens culturels, Lancement de la Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril**



Le Conseil international des musées (ICOM) vient de publier la Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril (2009), la sixième Liste Rouge dans le cadre de son Programme de lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Cet outil a été élaboré par un groupe international d'experts en archéologie et ethnologie du Cambodge, garantissant ainsi la valeur scientifique de la publication. Le Comité de rédaction de la Liste Rouge a sélectionné 29 catégories d'objets apparaissant fréquemment sur le marché de l'art, qui ont été définies en fonction du matériau de fabrication et sur une échelle de temps s'étendant de la préhistoire à la période post-angkorienne.

La Liste Rouge a été conçue afin d'aider à l'identification de catégories d'objets culturels qui sont particulièrement

vulnérables au trafic illicite. Elle est distribuée aux services de police et des douanes à travers le monde, ainsi qu'aux musées, maisons de ventes aux enchères et collectionneurs. L'ICOM exhorte les éventuels acquéreurs à ne procéder à aucune transaction sans avoir au préalable vérifié de façon irréfutable l'origine des objets et la documentation légale correspondante.

En raison de l'ampleur des pillages qui affectent le patrimoine culturel du peuple cambodgien, la Liste Rouge n'est pas exhaustive et vise ainsi à sensibiliser un large public aux dommages irréversibles qui sont causés par le trafic illicite.

Le projet a été mis en œuvre grâce au soutien du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, Bureau des Affaires éducatives et culturelles.